

# LES RUPTURES DU CONTRAT DE TRAVAIL

## DATE

22 → 24  
SEP. 2021

## NOMBRE D'HEURES

3 JOURS - 24H

## LIEU

ENM

3, TER QUAI AUX FLEURS  
75004 PARIS

## ÉCOLE(S)

ORGANISATRICE(S)

ÉCOLE

NATIONALE DE  
LA MAGISTRATURE

## CHEF DE PROJET

**Mathieu SAUNIER**

Magistrat  
mathieu.saunier-dufour@justice.fr

## CONTACT

ADMINISTRATIF

**Christiane ABBE**

Assistante de formation  
christiane.abbe@justice.fr

## CONDITIONS D'ACCUEIL

Ni hébergement ni  
restauration

## DATE LIMITE

D'INSCRIPTION

22 août 2021

**La rupture du contrat de travail**, que ce soit au titre d'un licenciement individuel ou collectif, d'une démission, d'une mise à la retraite ou d'une rupture conventionnelle est l'occasion d'une multitude de contentieux et l'objet d'évolutions législatives et jurisprudentielles régulières.

## OBJECTIFS

Maîtriser les règles applicables aux différents modes de rupture du contrat de travail existant au regard de l'évolution législative et jurisprudentielle

## CONTENU

Cette session abordera les règles applicables aux différents types de rupture du contrat de travail, les principaux contentieux qui en découlent, l'impact des situations particulières des salariés (protégés) ou des entreprises (en procédure collective) concernées pour permettre d'appréhender la majorité des situations soumises au juge.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Exposés, débats, échanges de pratiques

## PUBLIC VISÉ

5 places RESP. Cadres des trois fonctions publiques